

Sandweiler, le 31 octobre 2018

CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prie les membres du Conseil Communal, en vertu de l'article 12 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, d'assister à une réunion du Conseil Communal, qui aura lieu dans la mairie à Sandweiler, **le mardi 6 novembre 2018 à 8h00.**

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. Informations du collège des bourgmestre et échevins
2. Création de deux postes à tâche complète dans la carrière E du contrat collectif des ouvriers de l'Etat
3. Création d'un poste de fonctionnaire à tâche complète dans la carrière A2
4. Création d'un poste de fonctionnaire à tâche complète dans la carrière B1
5. Question des conseillers et du public

Les documents y afférents sont à la disposition des conseillers communaux au secrétariat communal.

**Pour le Collège des Bourgmestre et Échevins,
Le Bourgmestre, Le Secrétaire,**

